

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

AMENDEMENT

N ° II-CE63

présenté par

M. Di Filippo, M. Quentin, M. Hetzel et M. Straumann

AVANT L'ARTICLE 29

Mission « Travail et emploi »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.